

Formation Maître et Maîtresse de Maison

Cette action s'appuie sur l'avenant n°285 à la Convention Collective Nationale du 15 mars 1966 relatif à l'emploi des Maîtres(ses) de Maison du 8 juillet 2003.

Public

Tout salarié en poste dans les Etablissements du secteur sanitaire, éducatif, social ou médico social.

La formation est ouverte aux demandeurs d'emploi et aux salariés d'autres secteurs (Dans ce cas, seule une attestation de formation est délivrée au stagiaire par le CFPC. Dans le cadre d'une embauche ultérieure dans un établissement de la branche professionnelle, le bénéficiaire pourra faire valoir cette attestation pour occuper un poste de Maître(sse) de maison)

Objectif

L'objectif de la formation est de permettre aux professionnels de développer les compétences nécessaires à l'exercice de leur fonction en lien avec l'évolution du contexte.

Il s'agit de :

- Prendre conscience de ses responsabilités et des enjeux de sa fonction
- Développer sa capacité à se repérer dans sa pratique au sein du dispositif institutionnel et du projet d'établissement : clarifier ses missions, fonctions, responsabilités et limites
- Acquérir une connaissance et une compréhension des problématiques des personnes accueillies (difficultés, pathologies...) pour adapter la fonction d'accompagnement dans la vie quotidienne
- Assurer la sécurité des personnes et leur confort selon les procédures propres à chaque type de public ; connaître les conduites à tenir en cas d'urgence ou de crise, en référence au projet de l'Etablissement
- Assurer la continuité de la prise en charge en coordination avec les équipes, développer ses capacités à travailler en équipe, s'impliquer dans le projet d'Etablissement
- Construire et acquérir des méthodes d'intervention : observer, analyser, intervenir, évaluer, rendre compte
- S'initier au travail éducatif en tenant compte des spécificités des personnes accueillies

Approche pédagogique

- Dynamique de groupe et pédagogie active : études de cas à partir des expériences vécues par les stagiaires, analyse des pratiques
- Apports théoriques
- Mise en situation pratique
- Guidance individualisée
- Stage 14 semaines minimum pour les demandeurs d'emploi sans expérience dans le domaine

Architecture de la formation

- Durée : 175 heures
- Formation articulée en modules, en partie communs avec la formation de « Surveillant(e) de nuit qualifié(e) » (selon les préconisations de la CPNE).

Coût : 1 955 € TTC **Tarif spécifique Demandeur d'Emploi** : 1 400 € TTC

Lieu : CFPC : 14 A rue Pasteur à Montoire - Possibilité d'hébergement et de restauration à proximité du Centre -

Calendrier prévisionnel

- 15, 16 et 17 mars 2010
- 19, 20 et 21 avril 2010
- 17, 18 et 19 mai 2010
- 07, 08 et 09 juin 2010
- 28, 29 et 30 juin 2010
- 13, 14 et 15 septembre 2010
- 11, 12 et 13 octobre 2010
- 15, 16 et 17 novembre 2010
- 06, 07 et 08 décembre 2010
- 13 et 14 décembre 2010 examens terminaux (prévoir une demi-journée)

CONTENU

Axe 1 : LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DU MAÎTRE OU DE LA MAÎTRESSE DE MAISON

- Le cadre institutionnel
- Les fonctions de base (sécurité, écoute et accompagnement, communication avec les autres professionnels)
- Les urgences et événements exceptionnels : relations avec les services d'urgence, les collègues, les familles, les services de l'ASE, etc.
- L'éthique du travail et les pratiques professionnelles avec des personnes fragilisées
- L'économie « familiale » et la vie quotidienne : gestion des repas, du linge, entretien des locaux, gestion du budget et éconamat de type familial
- PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Axe 2 : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES PROBLÉMATIQUES DES PERSONNES ACCUEILLIES

Approches relatives à la prise en compte dans l'exercice professionnel :

- Du développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social de l'enfant jusqu'à l'âge adulte
- Des troubles du développement et à leurs conséquences
- Des différents types de handicap et des pathologies
- Des processus d'exclusion : séparations, rupture des liens...
- Des maux de la nuit : les différentes expressions de l'anxiété et de la détresse
- Des troubles de l'endormissement et du sommeil aux différents âges de la vie
- De l'intimité et de la sexualité : lois, rituels et risques

Axe 3 : ANALYSE DES PRATIQUES ET MÉTHODOLOGIE PROFESSIONNELLE

- Les fondements et les méthodes de l'intervention (organisation des lieux et temps de travail, aide à l'accomplissement des actes de la vie courante...)
- Le travail en équipe pluri professionnelle (articulation travail individuel/travail d'équipe, liaison, régulation)
- La communication et l'entretien dans la relation d'accompagnement
- L'écrit professionnel
- Guidance individualisée

Formation articulée en modules,
en partie communs avec la formation
de Surveillant de Nuit Qualifié